



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

AAPMI N°02/MT/CAB/PRMP/2026

Autorité Contractante : Ministère des Transports

RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE, TECHNIQUE ET DE L'UTILISATION DES PORTS MARITIMES, FLUVIAUX ET TERMINAUX MINIERES DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance portuaire, du renforcement de la compétitivité logistique et de l'optimisation de l'exploitation des infrastructures portuaires nationales, le Ministère des Transports envisage de procéder à un audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux ainsi que des terminaux miniers de la République de Guinée.

Cette mission permettra d'évaluer :

- l'organisation institutionnelle du secteur portuaire ;
- le cadre juridique et réglementaire applicable ;
- l'état des infrastructures et équipements ;
- les conditions d'exploitation et d'utilisation des installations ;
- les performances opérationnelles ;
- les contraintes techniques, organisationnelles et sécuritaires ;
- ainsi que les perspectives d'amélioration du secteur.

À cet effet, le Ministère des Transports invite les cabinets spécialisés à manifester leur intérêt pour la réalisation de ladite mission.

2. OBJET DE LA MISSION

La mission porte sur : « **La réalisation de l'audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux et terminaux miniers de la République de Guinée** ».

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est d'évaluer le fonctionnement global des infrastructures portuaires nationales afin de proposer des réformes et actions permettant d'améliorer :

- la gouvernance ;
- la performance opérationnelle ;
- la sécurité ;
- la rentabilité ;
- et la durabilité des installations portuaires.

4. MISSIONS DU CABINET

Le cabinet retenu sera chargé notamment de :

a) Audit institutionnel

- analyser l'organisation et le fonctionnement des structures intervenant dans le secteur portuaire ;



Almamy, Commune de Kaloum - BP : 715 Conakry, République de Guinée
Tél. : +224 621 30 22 06 - Site Web : www.transports.gov.gn
Email : info@transports.gov.gn



- identifier les chevauchements de compétences ;
- évaluer les mécanismes de gouvernance et de coordination.

b) Audit juridique et réglementaire

- examiner les textes législatifs et réglementaires ;
- analyser la conformité aux normes internationales ;
- identifier les insuffisances juridiques et institutionnelles.

c) Audit technique

- évaluer l'état des infrastructures portuaires ;
- analyser les capacités opérationnelles ;
- examiner les équipements et systèmes de maintenance ;
- identifier les besoins de réhabilitation et de modernisation.

d) Audit de l'utilisation et de l'exploitation

- analyser les flux de trafic ;
- évaluer les performances d'exploitation ;
- examiner les conditions d'utilisation des installations ;
- apprécier les mécanismes de gestion et de sécurité.

e) Recommandations

- proposer un plan d'actions ;
- formuler des recommandations institutionnelles, techniques et réglementaires ;
- proposer un schéma d'amélioration de la gouvernance portuaire.

5. PROFIL DU CABINET

Les cabinets intéressés doivent :

- être légalement constitués ;
- disposer d'expériences avérées dans les audits portuaires, maritimes ou logistiques ;
- justifier d'au moins cinq (05) missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années ;
- disposer d'experts qualifiés dans les domaines :
 - portuaire ;
 - juridique ;
 - institutionnel ;
 - maritime ;
 - génie civil ;
 - transport et logistique ;
 - environnement et sécurité.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les cabinets intéressés devront fournir :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation du cabinet ;
- les références techniques pertinentes ;
- les attestations de bonne exécution ou certificats de services faits ;
- les CV des experts clés ;
- les documents administratifs et légaux du cabinet.

7. CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Points
Expérience générale du cabinet	20
Références dans des missions similaires	40
Qualification des experts clés	30

Critères	Points
Capacité organisationnelle et logistique	10
Total	100

Seuls les candidats ayant obtenu les meilleures notes seront retenus sur la liste restreinte conformément à la réglementation en vigueur.

8. MÉTHODE DE SÉLECTION

Le cabinet sera sélectionné conformément aux procédures nationales de passation des marchés publics relatives aux prestations intellectuelles.

La méthode de sélection retenue est : **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).**

9. DURÉE DE LA MISSION

La durée prévisionnelle de la mission est de : **Dix (10) mois.**

10. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées sous pli fermé portant la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux et terminaux miniers de la République de Guinée »

Les offres devront être remises au plus tard le **vendredi 31 juillet 2026**, au Ministère des Transports.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **11 heures 00 minute** dans la salle de réunion du Ministère des Transports.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

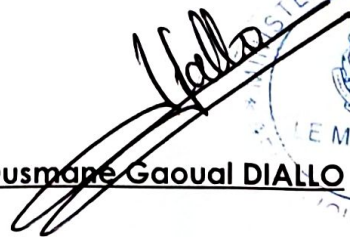
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après : **Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Ministère des Transports**, Commune de Kaloum, Conakry – République de Guinée. Tél. : +224 625 52 64 36/+224 628 02 12 21, Email : prmp@transport.gov.gn, lamacecepaul@gmail.com.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Transports.**

Fait à Conakry, le 10 juillet 2026



Le Ministre des Transports et Porte-Parole du Gouvernement


Ousmane Gaoual DIALLO

